

Erkenntnisse aus Präsentationen und Diskussionen

Gute Praxis Mobilitätssteuerung

- ▶ Relevanz des Anlasses bezüglich Mobilität beurteilen;
- ▶ Aspekt Mobilität in Leitbild / Nachhaltigkeitskonzept aufnehmen mit Zielen und Indikatoren (bspw. Modalsplit)
- ▶ Indikatoren messen
- ▶ Standortwahl nach Mobilitätsgesichtspunkten, falls nicht bereits vorgegeben;
- ▶ Anreizsysteme für ÖV in Budget integrieren;
- ▶ Mobilität zu einem Schwerpunkt der Kommunikation machen;
- ▶ Frühzeitige Kontakte mit nationalen und regionalen Transportgesellschaften;
- ▶ Eckdaten an Transportgesellschaften liefern (Beginn, Ende, Herkunft der Tn, Programm, etc.);
- ▶ Programmzeiten auf Fahrplan abstimmen;
- ▶ Ticket ÖV integrieren in Eintrittsticket;
- ▶ Letzte Meile denken, insbesondere auch für die Heimkehr nach dem Anlass (Shuttle);
- ▶ ÖV-Angebot für Heimkehrer auch überregional bereitstellen (evtl. Busse);
- ▶ Preisanreize schaffen für Nutzende ÖV;
- ▶ Parkplatzbewirtschaftung; Gebühr nicht zu klein wählen (10-20 CHF);
- ▶ Konzept zur Vermeidung des wilden Parkierens erarbeiten; z.B. Helfer, welche patrouillieren;
- ▶ Plattform für Mitfahrangebote schaffen (kontrovers diskutiert);
- ▶ Genügend und gute Veloparkplätze mit Möglichkeit der Sicherung der Velos;
- ▶ Beratung der Transportgesellschaften in Anspruch nehmen.

Crowdmanagement und Sicherheit

- ▶ Riskmap erstellen; auch seltene Ereignisse wie Erdbeben, Feuer, Terror, etc. betrachten.
- ▶ Guter Zustand Infrastruktur sicherstellen; Tore können geöffnet werden; keine Einsturzgefahr, etc.
- ▶ Bereiche / Sektoren definieren; Verantwortliche bestimmen;
- ▶ Kapazitätsgrenzen für alle Sektoren definieren; Einhaltung messen durch ständiges Monitoring;
- ▶ Verschiedene Teilanlässe räumlich und zeitlich trennen um zu grosse Ansammlungen zu vermeiden;
- ▶ Ausgänge gleich gross wie Eingänge gestalten; Doppelrichtungen bei Fluchtwegen vermeiden;
- ▶ Ablaufplanung für verschiedene Ereignisse planen;
- ▶ Personal schulen; Ernstfall proben
- ▶ Basisregeln: Evakuierungszeit eines Sektors unter 10 Minuten; Distanz zur nächsten Rettungsinsel weniger als 200m; Verhältnis Fläche einer Ansammlung zu Fluchtwegbreite unter Faktor 200.

Résultats des présentations et des discussions

Bonnes pratiques gestion de la mobilité

- ▶ Évaluer la pertinence de l'événement en termes de mobilité ;
- ▶ Inclure l'aspect mobilité dans les lignes directives / le concept de durabilité avec des objectifs et des indicateurs (p. ex. répartition modale) ;
- ▶ Mesurer les indicateurs ;
- ▶ Choix du site en fonction des aspects de mobilité, si possible ;
- ▶ Intégrer dans le budget des mesures d'incitation pour les transports publics ;
- ▶ Faire de la mobilité un axe importante dans la communication ;
- ▶ Contacts précoces avec les entreprises de transport nationales et régionales ;
- ▶ Fournir des données clés aux entreprises de transport (début, fin, origine des participants, programme, etc.) ;
- ▶ Coordonner les horaires du programme avec l'horaire des TP ;
- ▶ Intégrer le ticket de transport public dans le ticket d'entrée ;
- ▶ Pensez au «dernier kilomètre», surtout pour le retour à la maison après l'événement (navette) ;
- ▶ Fournir des services de transport public pour les rapatriés sur une base suprarégionale (éventuellement des bus) ;
- ▶ Créer des incitations de prix pour les usagers des transports publics ;
- ▶ Gestion du parking ; ne choisissez pas un tarif trop faible (10-20 CHF) ;
- ▶ Élaborer un concept pour éviter le stationnement sauvage, p. ex. des aides qui pa-trouillent ;
- ▶ Créer une plateforme d'offres de covoiturage (discussion controversée) ;
- ▶ Des places de parking à vélos en nombre suffisant et de bonne qualité avec la possibi-lité de sécuriser les vélos ;
- ▶ Consulter les services de conseil des entreprises de transport.

Gestion de foule et sécurité

- ▶ Créez une carte des risques ; tenez également compte des événements rares comme les tremblements de terre, les incendies, la terreur, etc.
- ▶ Assurer le bon état de l'infrastructure ; les portes peuvent être ouvertes ; aucun risque d'effondrement, etc.
- ▶ Définir des zones / secteurs ; désigner des personnes responsables ;
- ▶ Définir les limites de capacité pour tous les secteurs ; mesurer la conformité par une surveillance continue ;
- ▶ Séparer spatialement et temporellement les différents événements partiels afin d'évi-ter une accumulation de foule trop importante ;
- ▶ Concevoir les sorties de la même taille que les entrées ; éviter les doubles directions sur les voies d'évacuation ;
- ▶ Planifier le déroulement des différents événements d'urgences ;
- ▶ Formation du personnel ; répétitions d'urgence ;
- ▶ Règles de base : Temps d'évacuation d'un secteur inférieur à 10 minutes ; distance au prochain service de sauvetage inférieure à 200 m ; rapport de la surface d'une accu-mulation à la largeur de la voie d'évacuation inférieur au facteur 200.